

BREVET SURVEILLANT DE BAIGNADE

LES DÉTAILS DE LA FORMATION

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations ;
- porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires ;
- organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation ;
- connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés.

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

- le rôle du surveillant de baignade ainsi que la réglementation ;
- l'organisation des baignades et la préparation des animations autour de l'eau ;
- les gestes de premières urgences et la prévention des risques de noyade ;
- la découverte des milieux aquatiques et les premières approches de l'eau

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes ;
- méthode pédagogique active et participative ;
- évaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique ;
- documents remis : Aides mémoires, documents, certificat PSC et diplôme BSB

SUIVI ET EVALUATION

Epreuves pratiques (éliminatoires) :

- le lancer de ballon ;
- 50 mètres sauvetage mannequin ;
- parcours 200 mètres en nage libre avec obstacle (sans limite de temps) ;
- épreuve pratique de soin de 1ère urgences aux noyés.

Epreuves théoriques :

- questions relatives à la réglementation et à l'organisation des baignades d'ACM et à la prévention des noyades ;
- émargement par les stagiaires et intervenants ;
- attestation de fin de formation ;
- questionnaire de satisfaction.

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org

02 51 44 37 92



Tout public souhaitant encadrer la baignade des enfants et des jeunes dans le cadre des ACM



de 6 à 20 personnes



Avoir 18 ans au 01/07/2025
Etre reconnu apte médicalement (certificat médical de - 3 mois)



5 jours de 7h, total de 35h
soit 8h30 à 17h00



Formateur Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme du comité départemental 85



Lieux à définir - Vendée



du lundi 07 avril 2025 au
vendredi 11 avril 2025



réseau : 660 € net de TVA
hors réseau : 766 € net de TVA

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.